

Charte des Jardins Familiaux

Les Jardins Familiaux doivent

Favoriser les liens sociaux pour que les pratiques quotidiennes respectent les règles de base de la vie en collectivité : entraide, dialogue, convivialité, respect...

Permettre la mixité des générations, des origines et des horizons culturels qui sont des atouts majeurs pour développer l'échange de savoir-faire.

Assurer un lieu de vie et/ou de loisirs où les habitants gèrent de façon autonome mais dans un cadre commun l'espace qui leur est mis à disposition.

Permettre d'y mener des projets culturels, associatifs, festifs.

Favoriser une implantation paysagère la plus légère et harmonieuse possible.

Etre cultivés et jardinés selon des pratiques respectueuses de l'Environnement et de la Santé.